



AUCAMVILLE

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 08 MARS 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 2022.18

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	29		
En exercice	29		
Qui ont pris part à la délibération	25	Pour :	25
		Contre :	0
		Abstention	0

Date de la convocation : 1^{er} mars 2022

L'an deux mille vingt-deux et le huit mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Salle du Conseil, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

Présents : M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, M. Fabrice IGOUNET, Mme Valérie VIGNE, M. Patrick FERRARI, Mme Annette BALAGUE, M. Félix MANERO, M. Francis MUSARD, Mme Monique PONS, M. Patrick DUBLIN, M. Daniel THOMAS, Mme Caroline ANDREU, M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Caroline CHALLET, Mme Marie CLAIREFOND, Mme Nelly DENES, Mme Thérèse FOISSAC, M. Alexis FRIGOUL, M. Jean-Pierre JAMMES, M. Thierry RAFAZINE, M. Laurent TALBOT, Mme Hélène TOULY, M. Nicolas TOURNIER.

Pouvoir(s) : M. Jean-Charles VALMY pouvoir à Mme Monique PONS, M. Bertrand DEBUISSER pouvoir à Mme Roseline ARMENGAUD.

Absent(s) excusé(s) : Mme Véronique FABREGAS, Mme Lyliya CHALLAL, Mme Christine MERLE-JOSE, Mme Mireille OVADIA.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : FORUM INTERCOMMUNAL POUR L'EMPLOI EDITION 2021 : REPARTITION DES SUBVENTIONS ENTRE LES VILLES ORGANISATRICES

Exposé :

Depuis 4 ans, un forum intercommunal « ensemble pour l'emploi » est co-organisé par les communes de Fonbeauzard, Launaguet, Saint-Jean, l'Union et Aucamville.

L'édition 2021 qui s'est tenue le 21 septembre 2021 a rassemblé 60 entreprises, 10 partenaires et 206 visiteurs. Plus de 200 offres d'emplois ont été proposées (hors intérim et garde d'enfants). De

plus, 6 ateliers d'accompagnement pour les demandeurs d'emploi ont été réalisés en amont de l'évènement :

- Le 15 juin (matin) à Aucamville avec une conférence sur l'alternance à destination des entreprises et des personnes intéressées co-animée par Pôle Emploi, la Mission Locale, CAP EMPLOI et le CBE Nord 31.
- Le 15 juin (matin) à Aucamville sur comment accélérer sa recherche d'emploi avec les réseaux sociaux professionnels animé par l'association EGEE.
- Le 15 juin (après-midi) à Fonbeauzard avec un atelier sur l'alternance animé par Pôle Emploi, la Mission Locale, et le CBE Nord 31.
- Le 14 septembre à Saint-Jean sur les métiers de la grande distribution en partenariat avec Pôle Emploi et le Leclerc de Rouffiac.
- Le 17 septembre à Launaguet sur bien réussir son forum en partenariat avec l'association Trajectoire.
- Le 17 septembre à L'Union sur réussir son CV Vidéo en partenariat avec l'association EGEE.

Ces ateliers ont permis aux habitants de préparer les rencontres avec les entreprises et de mieux appréhender certains secteurs en tension.

Le taux de satisfaction des visiteurs était de 89 % et 96 % des entreprises ont déclaré être prêtes à participer à la prochaine édition.

L'organisation de cet évènement a un coût de 15 320 €. Toulouse Métropole a accordé, lors du conseil métropolitain du 14 octobre 2021, une subvention de 5 000 €. La région Occitanie a accordé une subvention de 2 000 €. Il convient donc de répartir cette subvention entre les communes concernées en fonction de leurs dépenses respectives conformément au tableau ci-dessous.

Commune	% répartition de la subvention	Montant subvention région	Montant subvention Métropole
Commune de L'Union	69,49%	1 390 €	3 474 €
Commune d'Aucamville	5,94%	119 €	297 €
Commune de Fonbeauzard	6,17%	123 €	309 €
Commune de Launaguet	6,74%	135 €	337 €
Commune de Saint-Jean	11,65%	233 €	583 €

Décision :

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de M. DEBUISSER, Conseiller municipal délégué, et après en avoir délibéré,

Décide

Article 1 : d'approuver la répartition suivante pour la subvention de 2 000 euros attribuée par la région Occitanie :

- L'Union : 1 390 €

- Launaguet : 135 €
- Saint Jean : 233 €
- Aucamville : 119 €
- Fonbeauzard : 123 €

Article 2 : d'approuver la répartition suivante pour la subvention de 5 000 euros attribuée par Toulouse Métropole :

- L'Union : 3 474 €
- Launaguet : 337 €
- Saint Jean : 583 €
- Aucamville : 297 €
- Fonbeauzard : 309 €

Le Maire,



Gérard ANDRE